



# **APPLICATION DU PROTOCOLE SANITAIRE DANS LES ECOLES ET CRECHES DE BEAUGENCY**

NOVEMBRE 2020 – INFORMATION AUX FAMILLES

Suite à la parution d'un nouveau protocole sanitaire, voici les applications mises en place par la Ville de Beaugency dans les structures accueillant des enfants :

- **Dans les écoles maternelles et élémentaires publiques**

Les agents d'entretien et ATSEM font trois passages quotidiens pour la désinfection des surfaces de contacts les plus fréquentes dans les écoles : poignées de porte, boutons interrupteurs, rampes d'escaliers... Trois passages quotidiens pour la désinfection des sanitaires étaient déjà en place et se poursuivent.

Du gel hydro-alcoolique ainsi qu'un spray désinfectant de surface est à la disposition de chaque enseignant dans les classes.

- **A la cantine**

Les services de restauration demeurent ouverts pour tous les enfants.

Tous les enfants se lavent soigneusement les mains avant les repas.

L'organisation des services est adaptée dans chaque école en fonction de la taille et de la configuration du réfectoire.

Pour limiter le brassage, les élèves de maternelle sont placés par classe et dans la mesure du possible à la même place tous les jours.

De même, les élèves d'école élémentaire sont placés en priorité à côté de leurs camarades de classe et déjeunent sur leur plateau. Néanmoins, le fonctionnement en self, selon la configuration des espaces et le temps disponible imposent un roulement car tous les enfants d'une même table ne finissent pas leur repas en même temps. Il n'est donc pas possible de garantir l'absence totale de croisement entre deux élèves de classe différente.

Les ateliers dirigés du midi sont suspendus, le personnel étant mobilisé dans la gestion du respect des mesures d'hygiène et de distanciation sur l'ensemble du temps méridien.



Dans chaque réfectoire, les tables, chaises et le sol sont désinfectés tous les jours après la fin du service.

- **Avant et après l'école, à l'accueil périscolaire**

L'accueil périscolaire est maintenu matin et soir dans chaque établissement.

Les activités sont organisées dans le respect des préconisations de la Direction Jeunesse et Sports (DRDCJS).

Pour limiter le brassage, les accueils qui étaient mixtes maternelle/élémentaire dans les groupes scolaires de la Vallée du Rû et des Chaussées sont désormais séparés : accueil maternelle d'un côté, accueil élémentaire de l'autre. Les équipes d'animation ont été dédoublées.

- **L'accueil de loisirs du mercredi**

Pour l'accueil du mercredi: l'organisation tient compte de la nécessité de limiter les croisements entre mineurs de groupes différents.

Toutes les salles de la Maison de la Jeunesse sont utilisées afin de limiter considérablement le nombre d'enfants par salle et le repas s'effectue sur l'ensemble des quatre réfectoires disponibles. Les enfants mangent en petits groupes de référence avec leur animateur de la journée. Les activités en extérieur se font aussi en petits groupes.

- **L'accueil jeunes**

L'accueil de jeunes (PAJ) est fermé jusqu'à nouvel ordre conformément aux mesures gouvernementales fixées par le décret n°2020.1310 du 29 octobre 2020).

Pour parer à cette fermeture, il est proposé des actions via les réseaux (visio). Ceci avait déjà été réalisé au printemps dernier afin de garder le contact avec les jeunes. Une visio aura lieu chaque mercredi après-midi et vendredi soir sur les heures d'ouverture de la structure (hors urgence sanitaire).

Les interventions dans les collèges et lycées sont également suspendues.

- **Les multi-accueils**

Les parents sont invités à entrer dans les structures munis d'un masque et de sur-chaussures (1 paire en tissu par famille fournie par la collectivité et entretenue sur chaque site). Ils doivent procéder à un lavage des mains : du gel hydro-alcoolique est à leur disposition à l'accueil de chaque établissement.



Le lavage des mains des enfants à l'eau et au savon est renforcé avec au minimum un lavage à l'arrivée dans la structure, avant et après chaque passage aux toilettes, avant et après les temps de repas et au moment du départ de la crèche.

Les jeux et jouets restent à disposition des enfants avec un remplacement régulier afin de procéder à leur désinfection.

Le nettoyage des sols des locaux est effectué quotidiennement. Les surfaces, poignées de porte et interrupteurs sont désinfectés au minimum 2 fois par jour.

En raison du renforcement du protocole sanitaire, le nombre d'enfants accueillis sur le multi accueil Chatons et Diablotins (centre-ville) est limité à 20 enfants pendant toute la période de confinement. Seuls les enfants en contrat crèche pourront tous être accueillis, les accueils occasionnels sont, quant à eux, suspendus durant cette période.

Les personnels extérieurs - psychologue, intervenante en éveil musical ou encore l'association Val de lire- poursuivent leurs interventions au sein de nos établissements.